



Fédération Française

FFRoller Roller Derby

PRÉSENTATION DES COMPÉTITIONS 2015-2016 F.A.Q.

10 juin 2015

- ***Le regroupement de plusieurs petites équipes n'ayant pas assez de joueuses afin de pouvoir inscrire une équipe est-il finalement possible ?***

Oui, avec la procédure de prêt (voir page 18 du document de Présentation des Compétitions 2015-2016).

Un club peut se voir prêter un maximum de 6 joueur.se.s. Il faut donc que le club qui se fera prêter les joueur.se.s ait au moins 5 joueur.se.s à aligner (pour avoir au minimum 11 joueur.se.s après regroupement). L'équipe ainsi formée jouera sous les couleurs du club qui se fait prêter les joueur.se.s par le(s) autre(s) club(s) (au maximum 3 différents).

Si vous avez des questions concernant un cas particulier, n'hésitez pas à nous en faire part par mail :

champsrollerderby@ffroller.fr

- ***Nous ne sommes pas classées sur Flat Track Stats, est-ce un problème pour l'inscription ?***

Pas du tout ! La prise en compte du classement nous est utile pour la répartition des équipes dans les différentes catégories. Les équipes qui se pré-inscrivent mais qui n'y figurent pas seront placées dans la catégorie des Zones (Nationale 2 ou Nationale 3 selon la variante d'organisation).

- ***Si on ne s'inscrit pas cette saison (2015-2016) au championnat, quelles seront les conséquences pour une éventuelle inscription à la saison prochaine (2016-2017) ?***

La seule conséquence d'attendre la saison suivante pour s'inscrire pour la première fois est qu'il n'y aura plus de prise en compte du classement Flat Track Stats : une nouvelle équipe commence dans la catégorie la plus basse (Nationale 2 ou Nationale 3 selon le format). En effet, une fois que les promotions et relégations auront été jouées en phases finales de la saison 2015-2016, il ne serait pas juste de demander à une équipe de descendre d'une catégorie où elle a pourtant gagné sa place parce qu'une équipe mieux classée qu'elle au classement Flat Track Stats veut s'inscrire pour la première fois.

Fédération Française Roller Sports

www.ffroller.fr - T. (33) 05 56 33 65 65

6 Boulevard du Pdt Franklin Roosevelt - CS 11742 - 33080 Bordeaux Cedex - France

- **Est-ce que lors de la phase d'inscription il faudra donner le nom précis des joueuses/joueurs qui participeront aux championnats et à la coupe pour l'année 2015/2016 ou cela devra être fait à la rentrée ?**

Pas d'inquiétudes à avoir, la liste des 11 à 20 joueur.se.s composant le charter d'une équipe n'est pas à donner lors de l'inscription, mais 30 jours avant les premières rencontres (aux alentours de mi-octobre donc pour les Championnats selon la catégorie, et fin janvier pour la Coupe masculine).

Le roster de chaque match sera, quant à lui, à déposer auprès du Head Ref le jour même.

- **Pour que les joueuses et joueurs puissent participer aux compétitions officielles faudra-t-il prouver qu'ils ont les MS ? Si oui, de quelle manière ?**

Concernant les MS, comme pour les rencontres amicales actuelles, on se base sur la confiance. C'est à chaque club de déterminer si un.e de ses joueur.se.s est prêt.e ou non à faire des matchs.

Même si, bien sûr, au sein de la Commission, on réfléchit à la mise en place d'une formation pour les coachs qui font valider les MS dans leurs clubs afin d'aller vers une harmonisation.

- **Il est demandé de proposer un lieu pour accueillir une étape. Ca nous pose souci par ce qu'on ne veut pas proposer un lieu dont nous sommes très incertains de pouvoir disposer et en même temps si on ne le fait pas cela risque de gêner notre inscription. Que nous conseille-tu ?**

Il n'est pas demandé de proposer un lieu, mais bien de proposer, DANS LA MESURE DU POSSIBLE, d'organiser un plateau ou une étape. Du coup, si vous n'êtes pas en mesure de le proposer, vous ne le proposez pas. Il s'agit d'encourager les clubs qui en ont la possibilité d'organiser un plateau ou une étape, pas de sanctionner les clubs qui n'en ont pas la possibilité.

L'appel à organisation sera lancé fin juin, et tiendra tant qu'on n'aura pas trouvé des clubs organisateurs pour l'ensemble des étapes de Championnat. Il s'agit d'une démarche indépendante de l'inscription d'une équipe et qui de toute façon doit se faire avec les services gérant les infrastructures de votre ville. Un courrier d'accompagnement pour vous aider à démarcher les municipalité ou collectivité sera fourni en même temps que le Cahier des Charges fin juin.

- **Les 3 arbitres et NSO que nous devons proposer doivent-ils être licenciés dans notre club ? De plus, nous avons l'habitude de faire appel à des refs étrangers, dans quelle mesure peut-on le faire ?**

De la même manière, cette condition ne vise pas à pénaliser les clubs, mais bien à pallier le plus possible au manque d'officiels remarqué notamment à travers l'enquête.

Tant qu'aucune formation ou certification n'existe au sein de la FFRS, il n'est pas demandé aux NSO d'être licenciés (à l'exception de ceux.elles occupant des postes à responsabilités, le.a coordinateur.ice, et les référent.e.s). Vous pouvez donc faire appel à qui bon vous semble. L'idée est cependant quand même que chaque club participe à l'effort commun, et forme ses propres NSO plutôt que de proposer des NSO actif.ve.s dans le club voisin afin de répondre à cette condition.

Concernant les arbitres, la licence est obligatoire, puisqu'il.elle.s sont en patins. Il peut s'agir d'une licence FFRS (et dans ce cas, du club qui le.a propose) ou d'une licence fédérale d'un autre pays (sauf pour les responsables, qui doivent être licenciés FFRS).

Dans tous les cas, la nationalité n'a aucune importance.

Des retours, des questions ?

N'hésitez pas à nous en faire part : champsrollerderby@ffroller.fr